



Le mot du Maire

L'année 2023 avance. Les vacances sont derrière nous. L'été qui vient de se terminer a été moins chaud que le précédent. Nous n'avons pas subi de longues périodes de canicule excepté quelques jours dans la dernière quinzaine d'août. La nature s'en porte mieux et le paysage est resté plus verdoyant.

Depuis le dernier bulletin, notre Petite Cité de Caractère a été le témoin de nombreuses manifestations dont vous trouverez un récapitulatif en photos. Je remercie d'ailleurs nos associations. Je profite de cet aparté pour vous rappeler notre premier forum des associations qui se tiendra ce samedi matin : n'hésitez pas à venir les rencontrer pour qu'elles continuent de prospérer et d'animer notre village.

Au niveau municipal, nous avons avancé et même concrétisé différents projets.

- La sécurisation de la traversée des Grandes Planches sur la D385 entre la D31 et le délaissé de la Potte est terminée (voir l'article dans ce bulletin).

- La voirie de la Potte a été reprise dans sa totalité.

- Le parking en face de l'agence postale a été légèrement modifié. La place PMR se situe désormais de l'autre côté face à la salle d'animation. - L'emplacement réservé aux médecins et infirmiers se situe côté « maison médicale » sur le secteur de l'arrêt minute.

Ce parking sera désormais en « zone bleue » signifiant un stationnement limité à 1h30 (disque obligatoire) pendant la journée. Cette décision a été prise dans le but de faciliter le stationnement des clients (ou patients) de nos divers commerces.

- Toujours aux Grandes Planches : le petit appartement au 2ème étage du bâtiment de l'agence

postale a été entièrement rénové et est actuellement occupé par des locataires.

- Les travaux d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable et d'eau pluviale dans le secteur des Combes et du Berthier sont terminés.

- Au vieux bourg, la restauration de l'église débute en ce moment. Les travaux commencent par l'assainissement et le drainage extérieur. Viendra ensuite la reprise des joints sur l'extérieur des murs de la partie « Chœur » puis le nettoyage et la remise en état de la couverture de cet endroit.

Je suis conscient que tous ces travaux sur la voirie et sur les bâtiments occasionnent des désagréments, surtout pour les riverains, mais tout est mis en place pour en diminuer l'ampleur et nous faisons le maximum pour vous en informer.

Concernant l'avancée du déploiement de la fibre, notre commune est couverte à 60 %. Après une réorganisation de ses équipes d'intervention, Orange devrait reprendre ses travaux prochainement.

La rentrée scolaire est réalisée et nous sommes heureux de conserver 4 classes de deux niveaux chacune avec une organisation maintenue :

- Elodie conserve les petites et moyennes sections de maternelle,

- Corinne, la directrice, garde les moyennes sections et le CP,

- Laura a la responsabilité des CE1 et CE2,

- Aurélie reste l'enseignante pour les CM1 et CM2.

Enfin, je vous souhaite à tous une belle reprise, de bonnes vendanges à nos viticulteurs et un bel automne à tous.

Bernard DUMAS



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



Mardi 9 Mai 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 mai 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY. Début de la séance 20h

Excusé : Florent COQUARD. Approbation du compte-rendu du 11/04/23.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Alberto GONCALVES au 64 impasse du Vervuis pour construction d'un garage. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable (DP) déposée par Monsieur Alexandre BAUD au 1859 route du Berthier pour installation de quatre panneaux solaires. Dossier accepté.
- DP déposée par Monsieur Alex DEMON au 63 rue de la Cascade pour changement de trois fenêtres et volets roulants. Dossier en attente.
- DP déposée par OTD patrimoine au 161 ruelle de l'église pour réfection de toiture et un châssis toiture. Dossier transmis à l'ABF.
- Rencontre avec la Direction Départementale Territoriale pour différentes questions sur les zones Aa (Zone Agricole = Inconstructible).

VOIRIE

- Aménagement et sécurisation de la RD385 : les travaux devraient commencer début juin, une étude paysagère est réalisée.
- Epareuse : A l'issue d'un appel d'offres, une nouvelle entreprise a été retenue par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour le fauchage des fossés.

BATIMENTS

- Salle d'animation : Après plusieurs relances, nous sommes toujours en attente d'une solution de réparation des stores.
- Stade de football : le resserrage des fixations d'un mât et le changement d'un projecteur devraient être réalisés par l'entreprise Sobeca sur une seule intervention.
- Mairie : Pour la protection thermique deux études sont en cours (stores ou film anti-chaaleur).
- Local impasse de la mairie : suite au départ des sages-femmes, une annonce de mise en location est diffusée.

COMMUNICATION

- Compte rendu AG Régionale des Petites Cités de Caractère qui s'est tenue

le 26/4 à Charlieu : Renouvellement du bureau / présentation des comptes avec un excédent de 56 k€ (pas d'augmentation des cotisations) / présentation des aides dans le cadre des appels à projets Village Remarquable / Difficultés rencontrées avec la DRAC pour la validation des dossiers SPR / Présentation de la coopérative et foncière solidaire « Villages Vivants » permettant de réaliser des projets individuels par l'acquisition de biens immobiliers en zone rurale pour développer l'activité économique. Visite commentée de Charlieu par le Directeur du Tourisme

- Commission de contrôle Petites Cités de Caractère le 24/5 et du 13 au 15/6.
- Plus beau Village du Département : interview par le Progrès du maire et d'un habitant le 12/5. Parution de l'article le samedi 27 ou dimanche 28/5. Ouverture des votes le 13/5.
- Visite de 2 personnes de la Région AURA le 28/4 pour faire le point sur les projets subventionnés et déjà réalisés et recenser les projets à venir dont la Région pourrait contribuer financièrement dans le cadre de l'appel à projets Village Remarquable, aussi bien pour la commune que pour les particuliers.
- Mise à jour de la Base d'Adresse Nationale le 14/4 : reste à vérifier le résultat
- Enquête ligne TER Paray le Monial – Lyon : rappel sur l'importance de participer.

SCOLAIRE

- Prochain conseil d'école le 29/6. Les effectifs pour conserver la 4ème classe ne sont toujours pas atteints (- 3 ou 4 élèves).
- A la demande des institutrices, un courrier commun entre la mairie de Sainte Paule et de Ternand a été envoyé à l'inspecteur pour demander la réduction du nombre de séances de piscine.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Église : Présentation simplifiée des futurs travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste. Ils devraient débuter début septembre 2023.

ELECTRICITE

- Démarche performant : suite à la réunion

du 31/3 entre le SYDER et les ABF (Architectes des Bâtiments de France), nous devons maintenant choisir les luminaires pour que le dossier soit envoyé à validation aux Bâtiments de France. En parallèle, le SYDER doit mener un audit de conformité des installations.

- Bornes IRVE (Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques) : rencontre avec le responsable du SYDER le 3/5 dans le but d'étudier la pose d'1, voire 2 bornes sur la commune (parking salle animation et parking monument aux morts).

FLEURISSEMENT

- Diverses factures validées.

EAU & ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des Plats : les travaux de réseaux et voirie au Berthier sont terminés. La fin de travaux route des Plats est annoncée pour fin mai.

DELIBERATION

- Demande de subvention pour les amendes de police.

DIVERS

- Démission de Madame Audrey PEYRASSE, Conseillère Municipale.
 - Habilitation d'accueil pour des personnes devant effectuer des heures de travail d'intérêt général.
 - Remerciements famille ZAKRZECZKOWSKI.
 - Remerciements famille DANGUIN.
 - Le caillou à côté de la fontaine au Vieux bourg sera enlevé.
 - Prochain Conseil le 13 juin.
- Fin de la réunion : 22h40.



Mardi 13 Juin 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 février 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Blandine DUPER-RAY. Excusés : Florent COQUARD. Début de la séance 20h00 - Approbation du compte-rendu du 09/05/23.

URBANISME

- Déclaration préalable (DP) déposée par Monsieur Gilles OSTLER au 480 rue de la Potte pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- DP déposée par Madame Ghislaine GATTEGNO au 298 rue de Saint Victor pour création d'une terrasse. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- DP déposée par la commune de Ternand au 318 rue des Grandes Planches pour changement d'une porte de gauche façade Sud, création d'une porte fenêtre et d'une passerelle façade Nord. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SANDRIN/Département du Rhône à Lat-teliat.

VOIRIE

- Début des travaux de réfection de la chaussée pour le secteur de la Potte.
- Aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) : Les travaux de préparation ont débuté. Proposition et accord du Conseil Municipal pour modifier le mode de stationnement du parking face à la maison médicale qui sera dorénavant en zone bleue. Fermeture totale de la RD385 dans Ternand prévue le jeudi 03/08/2023 pour réalisation des plateaux et enrobés. Des déviations seront mises en place par Sainte Paule pour les voitures et par le Col du Pilon pour les poids lourds.
- Epareuse : Premier passage du nouveau prestataire.
- Les Combes : Lors des travaux d'assainissement, découverte d'une canalisation d'eaux pluviales sous la maison de Mr Colzart. Cette situation doit obligatoirement évoluer, proposition de travaux pour un montant de 12 000€TTC. Devis accepté par le Conseil Municipal.

BATIMENTS

- Pompe de la fontaine : suite à présentation de plusieurs devis, validation de celui de l'entreprise MBE par le Conseil Municipal pour changement de la pompe pour un montant de 1 116€TTC.
- Stores de la mairie : afin de réduire

les fortes températures pendant les mois d'été deux projets sont à l'étude.

- Stade de football : Le resserrage des équipements d'un mât et le changement d'un projecteur ont été réalisés par l'entreprise SOBECA.
Une évacuation des eaux dans un vestiaire est obstruée et va être réparée.
- Cantine scolaire : Installation d'un lave-vaisselle professionnel.
- Maison médicale : des sous-compteurs vont être installés au 1er étage, Cabinet Madame CHARDON : les mauvaises odeurs persistent. L'entreprise CHUZEVILLE va intervenir.
- Studio rue des Grandes Planches : Les travaux avancent. La location débuterait au 1er août avec de nouveaux occupants pour un loyer de 350€/mois.
- Stores salle d'animation : l'entreprise METALFER doit transmettre un devis pour la remise en état des stores cassés

SCOLAIRE

- Effectifs : situation variable avec 74 élèves prévus pour la rentrée prochaine. La prudence est de mise concernant la conservation de la 4ème classe malgré l'échange plutôt positif du 12/6 entre la Directrice et l'inspecteur académique
Suite à la demande des institutrices de réduire le temps de piscine, l'inspecteur académique a refusé la dérogation.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Commission petite enfance : compte-rendu de la réunion du 23 mai.

COMMUNICATION

- Nouveaux horaires de l'agence postale : Du mardi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30.
- Commission de contrôle Petites Cités de Caractère le 14/6 à Saint Floret (obligation de participer à deux commissions par an)
- Plus beau Village du Département : Résultats du vote. Nous avons terminé deuxième avec 27% des voix. Le premier est Chazay d'Azergues avec 40% des voix. Le total des voix exprimées pour les 6 communes s'élève à 3815 voix. Nous avons obtenu 1030 voix contre 1526 pour Chazay. Remerciements à tous ceux qui ont soutenu notre candidature. 3ème St Symphorien sur Coise (572 voix), 4ème Chasselay (343 voix), 5ème Collonges (267 voix) et 6ème Jonc (76 voix)
- Sollicitation de Tonic Radio pour bénéficiaire de leur rubrique « les bons plans de notre Région » (spots diffusés du lundi au dimanche). Nous n'avons pas don-

né suite compte tenu du coût. A réfléchir pour 2024.

- Noms des rues : la commission s'est réunie le 31/5 pour recenser les impasses susceptibles d'être dénommées. Demande formulée auprès des services de l'état pour connaître la réglementation exacte.
- Réunion organisée par Orange à Saint Vérant le 14/6 : point sur les déploiements fibres sur le secteur (6 communes invitées dont Ternand).
- Travaux de la Potte et de la RD 385 : une communication a été faite auprès de tous les habitants de ces secteurs pour les prévenir de l'organisation mise en place et des délais.
- Suite à la visite de la Région le 28/4, nous avons répertorié le 16/5 l'ensemble de nos futurs projets afin de les mettre en visibilité de la Région pour d'éventuelles demandes de subventions.

EAU & ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier terminés et finition de voirie pour la route des Plats.

TOURISME & PATRIMOINE

- Église Saint Jean Baptiste : en prévision des prochains travaux, l'appel d'offres a été lancé et les entreprises doivent répondre au plus tard pour le 23 juin. A l'issue de cette consultation, des artisans seront sélectionnés pour les 5 lots proposés ; la mise en œuvre est prévue pour septembre 2023.
En parallèle, des fouilles archéologiques ont été prescrites et auront lieu sur la même période.

ELECTRICITE

- Démarche performancielle : le lampadaire qui a été retenu pour équiper notre village lors du passage en LED est le PHILIPS JARGEAU GEN 3 identique à celui déjà en place et le moins cher du catalogue. Le choix a dû être élargi sur 3 secteurs à cause des mâts différents : Rue du stade et lotissement les plats : PHILIPS TOWTUNE BDP260
Luminaires accrochés aux poteaux bétons : ECLATEC STATIUM
Deux intensités de lumière seront présentes : la plus chaude pour la cité médiévale et légèrement plus blanche pour le reste du village.
- Stade de foot : changement éclairage LED. Plusieurs relances (restées à ce jour sans réponse) ont été faites auprès du District du Rhône de football dans le but d'obtenir le Fond D'aide au Football Amateur (subvention) dans le but de passer en LED les lampadaires du stade.

- Courrier reçu du président du SYDER : Suite à un reportage passé aux informations régionales, le président a souhaité réinformer les communes sur les modalités de négociations du prix de l'électricité.

DELIBERATIONS

- Désignation d'un délégué suppléant SAVA : Monsieur Loïc MARIETTON.

DIVERS

- Demande d'installation d'un miroir rue des Grandes Planches face au commerce « Belle en bio esthétique ». Le Conseil Municipal donne son accord.

- Demande d'installation d'un panneau « voie sans issue » au niveau de la route de chez Bontemps et des Palletières.

- Prochain Conseil Municipal le mardi 11 juillet.

Fin de la réunion : 23h00.

Mardi 11 Juillet 2023

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 juillet 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Pierre MONNERY.

Excusés: Olivier TILLET et Marie-Claude PEIGNEAUX.

Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 13/06/23.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Monsieur Stéphane CHAMUSSOT au 820 route de Ronzières pour rénovation de toiture, menuiseries et volets. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par Madame Chloé CHARVOLIN au 60 rue des Grandes Planches pour construction d'une clôture et pose d'un portail. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par OTD Patrimoine au 161 ruelle de l'église pour réfection de toiture et installation d'un châssis. Dossier transmis à l'ABF. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par Monsieur Jean-Claude GOURBEYRE au 6 place du Donjon pour construction d'un abri de jardin. Dossier transmis à l'ABF.

- Déclaration préalable déposée par Madame Annick CHEVILLARD au 60 ruelle de l'église pour réfection de conduit de cheminée. Dossier transmis à l'ABF.

- Permis de construire déposé par Monsieur et Madame Antoine RICHEZ au 750 route de Saint Vérand pour extension et rénovation d'un bâtiment artisanal. Dossier transmis à l'ABF.

- Permis de construire déposé par Madame Marion DUGELAY au 206 impasse des 3 Ruisseaux pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.

- Certificat d'urbanisme pour la vente ELOY/BONNET-MUGUET au 250 rue du Val d'Azergues.

- Certificat d'urbanisme pour la succession Caroline JOUNEAU à l'Aricot.

- Certificat d'urbanisme pour la vente VOUTA/PEROT à Les Saignes et Epieux.

VOIRIE

- Aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) : les travaux se poursuivent, les trottoirs en béton désactivé avec des points végétalisés sont en cours de réalisation.

- Compte-rendu de la réunion communautaire.

BATIMENTS

Compte-rendu de la réunion du 10/07 :

- Buvette du foot : projet d'aménagement intérieur accepté par le Conseil Municipal, la commune prend en charge les fournitures et les travaux seront réalisés par le club.

- Appartement au 318 rue des Grandes Planches : Les travaux d'électricité ont été réalisés par Monsieur MARDUEL et les peintures vont être terminées pour fin juillet. Mise en location à partir du 1/08/2023.

- Prévision d'effectuer les peintures des portes du WC et du local à côté de la poste. Le crépi sera également repris par l'entreprise ALM.

- Locaux mairie : pour des raisons de planning de travail, Mesdames PAHISA et BOURGEOIS ont résilié les baux de la Maison Médicale à effet du 30/08. Elles emménageront à partir du 1er septembre 2023 dans les locaux de la mairie.

SCOLAIRE

Compte rendu du conseil d'école du 29/6 : informations principales

- Excellente nouvelle : la 4ème classe sera maintenue à la rentrée prochaine avec un effectif de 73 élèves (à date) : 19 petites et moyennes sections (enseignante Elodie Mazard – Atsem Monique Boulon) / 17 grandes sections et CP (enseignante Corinne Ponthus directrice) / 22 CE1-CE2 (enseignante Laura Vermare) / 15 CM1-CM2 (enseignante Aurélie Alfonso)

- Changement de piscine :

La dérogation que nous bénéficions à la piscine de Tarare s'arrête. Les cours, financés par la Communauté de Com-

munes, seront dispensés à la rentrée le lundi après-midi à la piscine d'Anse, site rattaché à notre Communauté de Communes, avec un nombre réduit à 10 séances comme souhaités par les enseignants.

COMMUNICATION

- Bulletin quadrimestriel :

Date de sortie : 8/09

Date de réception des articles : 18/08

- Compte Rendu de la commission de contrôle Petites Cités de Caractère qui s'est déroulée le 14/6 à Saint Floret (Puy de Dôme) avec la présence de deux élus: Réflexion à mener et décision à prendre pour fixer la date de notre propre commission (avant ou après les élections municipales 2026)

- Forum des associations :

Rappel à faire auprès de tous les présidents d'associations pour l'organisation de cet événement

TOURISME ET PATRIMOINE

- Église Saint-Jean-Baptiste : Suite à l'appel d'offres déposé, l'ouverture des plis a eu lieu afin de retenir les artisans pour les 5 lots (maçonnerie-pierre de taille, charpente-couverture, menuiserie, vitraux-serrurerie et horloge).

ELECTRICITE

Compte rendu du comité syndical du SYDER le 20/06 :

- Convention de partenariat avec l'association Centrales Villageoises et les sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable du Rhône pour le développement du photovoltaïque.

- Remise des Trophées du Syder

- Changement éclairage du stade de foot en LED : réunion avec le Syder le 10/7

Dossier complet reçu du syndicat pour demander une subvention à la Fédération Française de football.

Coût global de l'opération : 40 k€ déjà subventionnés à 50% par le syndicat d'électricité.

- Passage en LED de l'éclairage public : l'implantation des luminaires suite à notre

choix retenu est réalisée. L'audit de l'installateur a été lancé.

- Borne électrique : Le dossier ne pourra avancer qu'en septembre après le résultat du marché public ouvert par le Syder pour le choix de nouvelles bornes électriques.

EAU & ASSAINISSEMENT

Compte-rendu de la réunion avec SUEZ.

DELIBERATIONS

- Mise en locations du studio au 318 rue des Grandes planches et bureaux au 41 impasse de la Mairie.

- Frais engagés par les élus. Prise en charge.

- Echange de terrain sans soulte avec Madame Catherine BURNICHON.

- Tarif cantine scolaire.

DIVERS

- Point sur le déploiement de la Fibre : Réunion le 14/6 avec le Directeur Régional des Collectivités Locales d'Orange et 6 communes. Ternand est déployé à 60%. Le plan a été interrompu par suite du changement d'organisation au niveau du déploiement de la fibre. Reprise probable à l'automne.

- Mobilité : les conclusions sur l'étude de la ligne TER Paray-Lyon ont été communiquées.

- Réseau internet de la Mairie et des écoles : consultations engagées auprès d'opérateurs télécom pour changer les offres actuellement en place et arrivant au terme de leur commercialisation. Ces offres étaient financées par la Communauté de Communes.

- Un miroir sera installé en haut du chemin pré-gravière.

- Prochain Conseil Municipal le 5 septembre.

Fin de la réunion : 23h15.

Informations Diverses

Une retraite bien méritée

Marie-Hélène SADOT a été embauchée le 1^{er} septembre 2006 à la commune de Ternand, en qualité d'adjoint administratif territorial pour un poste à mi-temps à l'accueil de l'agence postale communale.

Au 1^{er} janvier 2009, suite au départ en retraite d'un agent technique, Marie-Hélène a complété ses tâches par quelques heures d'entretien des locaux de l'école.

Puis, à l'ouverture de la maison médicale au 1^{er} septembre 2012, l'entretien des parties communes lui a également été confié.

En 2016, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) instaurés par le gouvernement dans les écoles lui ont permis d'étendre son champ d'action, ayant accepté d'assurer cette mission. A l'arrêt de ceux-ci au 1^{er} septembre 2018, elle s'est consacrée à l'agence postale et à l'accompagnement des enfants à la garderie.

Au 1^{er} avril 2023, l'heure de la retraite a sonné !

Nous lui adressons nos sincères remerciements pour toutes ces années passées au service de notre collectivité et lui souhaitons une douce et agréable retraite !



Du yoga à Ternand !

Bien qu'ayant été créée en août 2021 sur Civrieux d'Azergues, le siège de l'association HUMA YOGA a été implanté à Ternand depuis août 2022. Les premiers cours d'une heure (4 personnes) ont été dispensés dès septembre le mardi à 17h15 et à 18h30 à la salle des associations. Maryline Véricel, actuellement présidente de l'association, est également professeur de Yoga. Après l'avoir pratiqué pendant plusieurs années, Maryline a suivi une formation durant trois ans auprès de l'école Sadhana Life Center. Le type de yoga enseigné est du Viniyoga adapté à tout âge. Chaque posture peut être proposée avec des adaptations, ce qui permet à chacun d'ajuster au mieux sa pratique. Elle est d'ailleurs guidée par un précepte qui lui tient à cœur : « ce n'est pas la personne qui doit s'adapter au Yoga mais le Yoga qui doit être ajusté à chaque personne ».

À compter du 21 septembre 2023, un second cours pour adultes sera décliné le jeudi soir de 18h30 à 19h30 dans notre salle d'animations afin de permettre d'accueillir jusqu'à 25 adhérents. Elle proposera également des séances pour une douzaine d'enfants de 3 à 6 ans tous les jeudis de 17h15 à 18h00 à la salle d'animations.

Si vous êtes tentés par l'aventure (possibilité de bénéficier de deux cours d'essais gratuits), vous pouvez la contacter directement par mail humayoga7@gmail.com ou par téléphone au 07 70 66 48 71. Vous pouvez également venir la rencontrer lors du forum des associations qui se tiendra le 09/09 matin à la salle d'animations.

Nous lui souhaitons une belle réussite !



Travaux de sécurisation

Depuis de nombreux mandats, la question de la sécurité des Grandes Planches a été soulevée. En mars 2022, en collaboration avec le département, nous avons décidé d'installer un radar mobile afin d'analyser les flux et la vitesse des véhicules dans les deux sens de la circulation. Les résultats éloquentes que nous vous avons relatés dans le bulletin de septembre dernier ont démontré tout l'intérêt d'engager des travaux pour sécuriser le tronçon allant de l'intersection de la D31 à l'embranchement de la rue de la Potte.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les travaux ont consisté à la réalisation de deux plateaux surélevés : l'un est situé dans la zone sensible des commerces au niveau de la pharmacie et du bar La 3^{ème} mi-temps et se prolonge jusqu'à l'entrée de la maison médicale. L'autre est situé au nord, à hauteur du mur alvéolé. Le terre-plein central, situé à ce niveau-là, a été supprimé pour laisser place à un plateau surélevé et au prolongement de la piste cyclable. Les arrêts de bus ont été modifiés pour être aux normes imposées par le SYTRAL (arrêt sur la chaussée) ce qui évitera tout stationnement abusif. Cependant, ces ouvrages nous ont obligé à refaire en partie les trottoirs et à remplacer les pavés par un béton désactivé. Nous avons profité de ce réaménagement pour végétaliser certaines parties afin de remplacer les jardinières actuelles. Nous avons par ailleurs pris la décision de passer le petit parking en face de l'agence immobilière en zone bleue la journée : le but est de favoriser le stationnement court réservé à nos commerces (1h30). Il reste quelques finitions qui seront achevées début septembre ainsi que les plantations prévues à l'automne. Ces deux plateaux ont vocation, d'une part, à réaliser un chemin piétonnier allant de la MARPA jusqu'aux commerces et, d'autre part, à ralentir la vitesse excessive des véhicules. L'accessibilité à la rue de la Potte se fait maintenant en face du restaurant le Domaine des Pierres Dorées, l'autre voie ayant été rendue piétonne.

L'ensemble de ces travaux a été cofinancé : le SYTRAL a subventionné les arrêts de bus ; la Communauté de Communes a pris en charge une partie au travers de notre enveloppe investissement voirie communautaire et une autre partie a été assumée par notre commune sur son propre budget investissement. Enfin, nous avons bénéficié d'une belle participation du Département.

Nous tenons à remercier particulièrement l'entreprise Thivent pour l'organisation et la réalisation sans faille de ces travaux : le personnel a su faire preuve de bienveillance envers la population, tenir compte des contraintes de circulation pour rendre le trafic le plus fluide possible et faire preuve d'écoute vis-à-vis de l'accessibilité des commerces. Nous remercions également les ternandais pour leur compréhension durant la réalisation de ces travaux.



AGENDA

- | | |
|-------|------------------------------|
| 9/09 | Forum des associations |
| 31/10 | Halloween à l'école |
| 8/12 | Illuminations au Vieux Bourg |
| 9/12 | Marché de Noël |



Travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste

L'église de Ternand conserve une crypte ornée de peintures murales découvertes en 1948 et considérées comme le décor peint monumental le plus ancien du Rhône. La crypte et le chœur qui la surmontent sont classés depuis 1951. La préservation de ce patrimoine nécessitait de réaliser des travaux de restauration comportant 5 lots : maçonnerie, charpente-couverture, menuiserie, vitraux-serrurerie et l'horloge. A partir de mi-septembre vont commencer des travaux d'assainissement, de restauration partielle des façades, des couvertures et du mur de soutènement.

Nous tenons à remercier Michel et Constance CHAVES, propriétaires du Prieuré, qui ont accepté que des entreprises interviennent dans leur jardin afin de réaliser les travaux d'assainissement.

Pendant la durée des travaux - prévus jusqu'en avril - la ruelle de l'église sera interdite à la circulation en raison des échafaudages qui seront installés sur la voie publique.

Les manifestations de fin d'année ne seront pas impactées par ce chantier : les entreprises seront installées sur le stationnement en épis sur la route du vieux bourg au niveau de l'accès au Chemin de Ronde.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux dans les prochains bulletins.

Passage du jury du fleurissement et cadre paysager Beaujolais Pierres Dorées 2023

Mercredi 19 juillet, le jury de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, composé de Mesdames Claudia BALAVOINE, Pascale FRAIROT, Françoise TIELSMAN et Monsieur Serge MALFRAY, est venu observer et noter l'ensemble des plantations qui ornent la commune. Le parcours a commencé devant la mairie, puis s'est poursuivi autour de la salle d'animations pour se terminer dans notre cité médiévale. Le jury a relevé le choix tourné vers des plantes vivaces, moins gourmandes en eau, validé par la commission fleurissement. Le jury a souligné à plusieurs reprises le judicieux mariage des plantes vivaces avec celles fleuries. Il a par ailleurs été conquis par le fleurissement de notre pont au-dessus de l'Azergues. Nous devons maintenant attendre le mois d'octobre pour savoir si notre Petite Cité de Caractère va obtenir un prix et récompenser nos efforts.



Retour en images sur ces derniers mois...



22/04 Rallye de Charbonnières



05 au 07/05 Fête des Classes



08/05 Commémoration du 8 mai 1945



25/05 Inauguration de la MARPA



03/06 Tournoi de foot féminin



09/06 Tour du Beaujolais



17/06 Tournoi de foot masculin



24/06 Kermesse de l'école



05/07 Rosés nuit d'été



08/07 Concert Nabucco Orchestra